

infos

TRAVAUX

Décembre 2016
N°4

**COLOMBIER PASTEUR
/ PIERREFITTE-SUR-SEINE**

www.oph-plainecommunehabitat.fr

[f plainecommune.habitat](https://www.facebook.com/plainecommune.habitat) [@Plaine Co Habitat](https://www.instagram.com/PlaineCoHabitat)

RÉHABILITATION : LE PROGRAMME DE TRAVAUX **APPROUVÉ**



Stéphane PEU,
président

Votre résidence Colombier Pasteur va prochainement connaître une opération de « **RÉHABILITATION ET DE RÉSIDENTIALISATION** ».

Il s'agit d'un projet de travaux d'envergure proposé par Plaine Commune Habitat qui permettra d'améliorer votre cadre de vie et de vous offrir plus de confort dans votre logement. Sur ce projet,

l'office public a été attentif à vous associer à toutes les étapes : ateliers de concertation, vote sur le projet de travaux, réunions publiques... Vous avez d'ailleurs été nombreux à participer à la réunion publique du 24 juin 2016, qui a été l'occasion de vous présenter le programme de travaux de votre résidence. Entre le 11 juillet et 21 septembre 2016, vous avez pu vous prononcer sur ce programme de travaux prévisionnel.

En présence de plusieurs locataires et de l'amicale des locataires de Colombier Pasteur, le dépouillement a eu lieu le 2 décembre 2016. Vous êtes 63 locataires à avoir participé au vote soit 53 % des locataires de votre résidence, ce qui correspond à une bonne participation. **89% D'ENTRE VOUS ONT APPROUVÉ** le programme de travaux, il est donc adopté. Les équipes resteront mobilisées à vos côtés pendant toute la durée du chantier.

NOUS
SOMMES
ICI

2016 / DÉCEMBRE
États
des lieux

2017 / JANV. FÉV.
États
des lieux

/ 2^e ET 3^e TRIMESTRE
Travaux dans
les logements

/ 3^e TRIMESTRE
Travaux sur l'enveloppe
du bâtiment

/ AUTOMNE
Travaux espaces
extérieurs

2018
Fin des
travaux

LES TRAVAUX PRÉVUS



Le programme de travaux que vous avez validé à une grande majorité permet d'intervenir de manière très complète sur votre résidence. Les travaux porteront aussi bien sur le bâtiment, que les parties communes, l'intérieur de vos logements et les espaces extérieurs.

SUR L'ENVELOPPE DES BÂTIMENTS

- **Façades** : mise en place d'une isolation par l'extérieur et ravalement
- **Fenêtres et volets** : remplacement de toutes les fenêtres et des volets roulants dans les salons et les chambres
- Remplacement des **gardes corps des balcons**

DANS LES LOGEMENTS

- Les interventions listées ci-après seront faites selon l'état des lieux avant travaux qui sera réalisé.
- **Cuisine /salle de bain / WC** : réfection des peintures, remplacement des éviers, des lavabos, des baignoires ou douches (en fonction de

- l'existant), des WC
- **Électricité** : réfection électrique des logements
- Remplacement des **portes palières**

SUR LES PARTIES COMMUNES ET LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

- Création de locaux encombrants et vélo, sécurisation des caves
- Création de locaux à ordures fermés
- Résidentialisation de l'immeuble
- Remplacement de la clôture et création d'accès par digicode

Les travaux commenceront par les logements, à compter du mois de février. Ces travaux entraîneront une augmentation des loyers estimée à 5,03% qui sera appliquée à la fin des travaux, soit en 2018.



« Ces travaux ont fait l'objet d'une attention toute particulière avec la mise en place d'ateliers de concertation. Ces ateliers ont permis de prendre en compte l'avis des locataires, et ont contribué à établir un programme de travaux adapté. Nous entamerons prochainement la phase opérationnelle, au cours de laquelle nous maintiendrons notre attention et resterons mobilisés aux côtés des locataires. »
NICOLAS ORSI, CHARGÉ D'OPÉRATIONS

Financement

COÛT DES TRAVAUX = 4 036 830 € TTC

SUBVENTIONS DIVERSES 394 067 €

PLAINE COMMUNE 403 683 €

**PLAINE COMMUNE HABITAT
3239080 €**



LES INTERVENANTS

C'est un groupement qui a été désigné pour réaliser les travaux de votre résidence composé de
GTM BÂTIMENT : entreprise générale
MADAME LELLI : architecte
BÉRIM : bureau d'études

LES ÉTATS DES LIEUX

Avant le début des travaux, des visites seront réalisées dans tous les logements. Elles débuteront dès le 19 décembre pour une durée de 2 mois. Quelques jours avant, vous serez informés de la date de la visite grâce à un avis de passage. Cette visite individuelle, en présence de l'architecte, de l'entreprise et de Plaine Commune Habitat, sera l'**OCCASION D'ÉVOQUER LES TRAVAUX** qui seront réalisés dans votre logement, les **PARTICULARITÉS**, et ce que vous devrez faire avant le passage des ouvriers. Nous pourrions aussi répondre à vos interrogations concernant la réhabilitation. **CETTE VISITE EST OBLIGATOIRE.** Merci de réserver le meilleur accueil aux équipes qui se présenteront.

VOTRE GARDIENNE

Votre gardienne est joignable du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

M^{ME} CHASSAGNE 06 69 27 80 58

REPÈRES

UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE est un ensemble de professionnels du bâtiment (par exemple architectes et ingénieurs), désigné pour la réalisation des études du projet de réhabilitation, et la bonne exécution des travaux.

UNE ISOLATION THERMIQUE est un ensemble d'actions et de matériaux combinés sur les façades, le toit, et le sous-sol d'un bâtiment visant à isoler le bâtiment afin de réduire les consommations d'énergie et notamment faire baisser votre facture de chauffage.